Certificat de compétence Architecte d'entreprise et urbaniste des systèmes d'information

Présentation

Publics / conditions d'accès

Cette formation a pour objectif de former des informaticiens désireux de se spécialiser dans le domaine de l'architecture d'entreprise et de l'urbanisation des système d'information. Elle s'adresse, en formation continue, à des salariés choisis par leur entreprise. La formation est prioritairement destinée à des salariès de niveau BAC+5 pouvant justifier d'une expérience de 5 ans dans un des domaines de l'architecture informatique ou la conception. L'acceptation de la candidature par le CNAM est soumise à accord préalable de l'entreprise du salarié. Elle donnera lieu à l'exécution d'une convention tripartite entre l'entreprise, le salarié, et le CNAM.

Objectifs

- Acquérir les connaissances relatives à l'architecture d'entreprise et à l'urbanisation des systèmes d'information
- Acquérir des connaissances plus approfondies dans le domaine de la conduite et le management d'étude d'architecture d'entreprise

C'est une formation qualifiante orientée métier. Elle s'inscrit dans le cadre d'un programme de formation continue réalisée intra ou inter-entreprise.

Modalités de validation

La délivrance du certificat s'effectue sur la base de deux composantes :
- d'une part, la compétence des candidats est évaluée pour chaque module du certificat,
- d'autre part, la soutenance devant un jury composé d'enseignants du CNAM et de professionnels intervenant dans le cadre du certificat, d'un rapport relatif à une situation de résolution de problème (mémoire professionnel).

Compétences

Cette formation a pour objectif de former des informaticiens désireux de se spécialiser dans le domaine de l'architecture d'entreprise et de l'urbanisation des systèmes d'information. Elle s'adresse, en formation continue, à des salariés choisis par leur entreprise. La formation est prioritairement destinée à des salariés de niveau BAC+5 pouvant justifier d'une expérience de 5 ans dans un des domaines de l'architecture informatique ou la conception. L'acceptation de la candidature par le CNAM est soumise à accord préalable de l'entreprise du salarié. Elle donnera lieu à l'exécution d'une convention tripartite entre l'entreprise, le salarié, et le CNAM.

Mis à jour le 01-06-2026

Code : CC8500A

24 crédits

Certificat de compétence

Responsabilité nationale : EPN05 - Informatique / Laurent BOUTAL

Niveau CEC d'entrée requis : Sans niveau spécifique

Niveau CEC de sortie : Sans niveau spécifique

Mode d'accès à la certification :

- Formation continue
- Validation des Acquis de l'Expérience

NSF : Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission (326)

Métiers (ROME) :

Contact national :

EPN05 - Informatique
292 rue saint Martin
33.1.13B
75003 Paris
01 40 27 22 64
Florian Gau
florian.gau@lecnam.net

Enseignements

24 ECTS

Architecture d'Entreprise et Urbanisation des Systèmes d'Information	NFE107 6 ECTS

Une UE à choisir parmi : 6 ECTS

Méthodologies des systèmes d'information	NFE108 6 ECTS
Méthodologies avancées d'informatisation	NFE103 6 ECTS

Contrôle d'accès et Gestion des identités numériques	CYB105 6 ECTS
Rapport relatif à une situation de résolution de problème	UA333E 6 ECTS